

séminaire

Mercredi 24 Novembre 2010  
Hôtel Méridien - Bruxelles

# Successions

## SUCCESSIONS

Régulariser le patrimoine familial

Planifier sa transmission

Diminuer la charge fiscale

sous la présidence de  
**Olivier de CLIPPELE**  
Notaire  
Député bruxellois

matin

- 8h 30 Accueil des participants et café
- 9h 00 à 9h 15 Introduction par le Président  
Olivier de CLIPPELE  
Notaire  
Député bruxellois
- 9h 15 à 10h 00 Régularisation de la situation familiale dans le cadre d'une planification successorale  
Officialisation du patrimoine détenu à l'étranger -  
Transparence - Changements intervenus en matière de secret bancaire - Echange d'informations -  
Régularisation fiscale - Conditions et procédure -  
Conséquences du rapatriement - Problématique de l'immunité pénale - Conseils pratiques  
Pascal MINNE  
Administrateur délégué du Groupe Petercam  
Professeur ordinaire à l'ULB  
Vice-Président du Mastère Spécial en Gestion Fiscale de la Solvay Brussels School of Economics and Management
- 10h 00 à 10h 45 Les donations : un mode de réduction de la charge fiscale  
Donations devant notaire - Don manuel - Donations indirectes - Donations avec charges ou sous conditions - Réserve d'usufruit - Droit de retour - Donation démembrée - Imposition des donations mobilières - Actualités récentes - Exemples pratiques  
Manoël DEKEYSER  
Avocat au barreau de Bruxelles  
Dekeyser, de Brauwere & Associés
- 10h 45 Pause café
- 11h 15 à 12h 00 Les mécanismes de transmission patrimoniale structurés en famille  
Constitution d'une société de droit commun - Avantages et limites - Mécanisme de la certification de titres - Utilité de la fondation privée - Exemples et conseils pratiques  
Philippe DE PAGE  
Avocat au barreau de Bruxelles  
De Page & Neumann  
Chargé de cours à l'ULB
- 12h 00 à 12h 30 Débats
- 12h 30 Déjeuner

votre programme